

Concertation : une ambition à partager

Impulser la participation des habitants dans les projets

La rénovation urbaine intervient dans des quartiers souvent stigmatisés, parfois ressentis comme abandonnés par les institutions. La participation des habitants contribue donc pleinement à la dynamique de changement portée par la rénovation. La concertation répond à plusieurs enjeux :

- renforcer le dialogue entre les habitants et les acteurs locaux, pour favoriser le développement des pratiques participatives et prendre en compte l'expertise d'usage des habitants, pour renforcer la qualité des projets et la pérennisation des investissements,
- faciliter l'adhésion au projet, pour renouer la confiance entre les institutions et les habitants et favoriser l'appropriation des changements.

MRU développe une culture de la concertation auprès des maîtres d'ouvrage. Des collaborations avec les responsables d'équipements publics ont été réalisées, en lien avec les équipes du GIP Politique de et les Délégués du Préfet.

Sur l'ensemble des 17 projets de rénovation urbaine marseillais, Marseille Rénovation Urbaine est en charge de mener à bien l'information et la concertation en lien avec les différents maîtres d'ouvrage.

L'information sur les projets

Marseille Rénovation Urbaine développe progressivement des outils d'information sur les différents PRU (dépliants, flash infos, panneaux...).

Des réunions publiques d'information sont périodiquement organisées dans les quartiers en présence des représentants des collectivités et des bailleurs.

Des temps d'information plus informels existent également suivant les quartiers : permanences, expositions, réunions avec les associations...

Le site Internet constitue aussi désormais un outil essentiel pour s'informer sur la rénovation urbaine à Marseille.

La concertation, une organisation selon les maîtres d'ouvrages

Concernant le logement, qu'il s'agisse du relogement dans le cadre de démolitions, de la réhabilitation de l'habitat social ou des espaces extérieurs, les bailleurs sociaux impliqués dans les PRU mènent leurs propres actions de concertation avec les associations de locataires et les locataires.

Les maîtres d'ouvrage responsables des voiries, espaces verts, équipements, mènent des actions de concertation par thématiques ou par secteurs géographiques, en fonction des enjeux du projet : concertation sur l'aménagement d'un espace public (places, cheminements piétons...), sur les améliorations à apporter à la voirie, sur les équipements à créer, etc...

Les maîtres d'ouvrage s'engagent à prendre en compte les résultats du travail de concertation et à informer les habitants de la bonne prise en compte de leurs attentes. Toutefois, si des contraintes techniques ou financières empêchent leurs réalisations, le maître d'ouvrage ou Marseille Rénovation Urbaine se doit de les tenir informés.

Aux côtés des maîtres d'ouvrage, les urbanistes, architectes, paysagistes chargés de concevoir les projets urbains peuvent participer, voire animer des temps d'échanges avec les acteurs locaux et les habitants. Marseille Rénovation Urbaine peut aussi faire appel à des professionnels de la concertation pour animer des ateliers participatifs en direct avec les habitants.

Des démarches participatives avec les habitants

- Malpassé et Solidarité : ateliers thématiques pour permettre l'expression des attentes et des propositions des habitants,
 - et au Baou de Sormiou : groupes de travail sur les constructibilités acceptables,
 - Saint-Barthélemy/Picon Busserine : mission de conseil et de médiation pour construire le dialogue,
 - Place du Refuge au Panier, espace Velten à Belsunce : concertation sur l'aménagement des espaces extérieurs,
 - Saint-Mauront : Auphan Charpentier et l'aménagement de la place Arzial : « plateaux TV » avec restitution de vidéos,
 - : animation d'ateliers thématiques,
-
- Plan d'Aou : une charte pour « l'usage et la gestion » du nouvel espace public intergénérationnel.

Pour en savoir plus sur les modalités et le calendrier de la concertation sur chaque projet, ou pour télécharger les documents d'information, reportez vous sur la page de votre quartier.

En savoir plus

http://www.anru.fr/-Concertation-.html?var_recherche=concertation 

Mission renouvellement urbain / DGA DUST

Eko Activ - 174 Bd de Paris - 13002 Marseille

Tél. : 04.91.09.52.00

mru@ampmetropole.fr

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/renovation-urbaine-en-pratique/concertation-une-ambition-a-partager-171.html>